

NOUVELLE FORMATION

**DEVEenez
INGÉNIEUR·E**

ENSSAT

LANNION

PAR L'ALTERNANCE

PHOTONIQUE
& ÉLECTRONIQUE

Technologies laser, systèmes électroniques,
instrumentation et mesure

Voies d'admission

FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE

Accessible si vous êtes étudiant·e âgé·e de moins de 30 ans*,
issu·e d'une de ces formations :

DUT/BUT

- Mesures physiques
- GEII
- R&T

BTS

- Systèmes photoniques
- Systèmes numériques

Licence

- Physique
- Sciences pour l'ingénieur

CPGE

- Classes préparatoires scientifiques

* Sans limite d'âge si l'étudiant·e est reconnu·e comme travailleur·se handicapé·e par la CDAPH

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Le diplôme peut être obtenu par la procédure de VAE pour les salariés ayant une expérience professionnelle en tant qu'ingénieur·e dans le domaine de la photonique et/ou de l'électronique.

FORMATION CONTINUE

Être titulaire d'un DUT, d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle.



Détail des formations,
des métiers et des
secteurs d'activité



www.enssat.fr

La formation d'ingénieur·e par apprentissage

UN GAGE DE RÉUSSITE

LES +

POUR VOUS, FUTUR·E APPRENTI·E

La formation d'ingénieur·e par alternance, c'est :

- o suivre une formation de haut niveau en école d'ingénieur·e-s
- o bénéficier d'un double enseignement théorique et pratique
- o profiter d'un double tutorat école-entreprise
- o accumuler les expériences professionnelles
- o entrer dans le monde de l'entreprise et s'y intégrer progressivement

Lorsque vous êtes apprenti·e, vous bénéficiez d'une rémunération, d'une protection sociale, d'une carte d'apprenti·e, d'allocations familiales, d'aides diverses.

POUR L'ENTREPRISE

Embaucher un·e apprenti·e, c'est :

- o anticiper le maintien et le transfert des compétences
- o contribuer à attirer des jeunes vers les métiers techniques
- o être acteur dans le monde de la formation supérieure
- o former des ingénieur·e-s immédiatement opérationnel·le-s et ouvert·e-s sur le monde de l'entreprise
- o préparer un recrutement sans risques

... tout en bénéficiant d'avantages fiscaux, sociaux et d'aides financières des collectivités.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formation soutenue
par le Campus des métiers
et des qualifications d'excellence

NUMÉRIQUE & PHOTONIQUE BRETAGNE

Le Campus regroupe
des établissements
de l'enseignement
secondaire et
supérieur. Il répond à
un enjeu économique

national et régional autour du
numérique et de la photonique,
soutenu par la collectivité et
les entreprises.



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
D'EXCELLENCE
Numérique & Photonique
Bretagne

Devenez ingénieur·e en photonique & électronique

Notre objectif : vous former en qualité
d'ingénieurs capables de maîtriser toutes
les étapes de la **conception de systèmes
photoniques** (du composant à l'application).

La dynamique école | apprenti·e | entreprise

Cursus solide et équilibré sur 3 ans

- 1800h d'enseignement académique
- 3000h en entreprise
- Langue anglaise : niveau C1 certifié
- Un projet de fin d'études d'ingénieur

Formation générale

Agir et interagir de manière responsable

Photonique

*Maîtriser les propriétés
de la lumière*

Électronique & numérique

*Intégrer des interfaces
intelligentes*

Conception et intégration de systèmes

Imaginer, créer, innover...

DES MÉTIERS

- Ingénieur·e produit
- Ingénieur·e recherche et développement
- Ingénieur·e qualité
- Ingénieur·e industrialisation
- Ingénieur·e technico-commercial

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Médical et vivant
- Industrie du futur
- Défense et sécurité
- Télécom et numérique
- Transport et mobilité
- Énergie et environnement

LA FORMATION ACADÉMIQUE

Conception et intégration
de systèmes : 15 %

Optique & photonique :
30 %

Électronique
& numérique : 25 %

Sciences humaines : 20 %

Maths, modélisation : 10 %

LA FORMATION EN ENTREPRISE

Titulaire d'un contrat de travail et salarié,
en qualité d'apprenti·e vous faites partie de
l'entreprise.

Vous vous imprégnez de sa culture, de ses
méthodes et de ses outils. Vous êtes encadré
par un maître d'apprentissage, professionnel
expérimenté, en charge de :

- définir les objectifs en cohérence
avec votre formation académique
- veiller à votre intégration
- accompagner votre évolution dans l'acquisition de vos compétences d'ingénieur·e
- évaluer votre progression

INTERNATIONAL

Vous bénéficiez d'une expérience de
12 semaines à l'international pour l'obtention
du diplôme.

L'apprenti·e perçoit une rémunération durant les 3 années de sa formation en proportion du SMIC.

Vous pouvez réaliser une simulation de votre salaire sur : www.alternance.emploi.gouv.fr



Le début d'une carrière professionnelle

Le contrat d'apprentissage confère un statut de salarié. C'est un contrat de travail à durée déterminée de trois ans, conclu entre l'employeur et l'apprenti.

Il est soumis aux dispositions du code du travail et aux conventions collectives. L'employeur verse - au minimum - une rémunération à l'apprenti·e variant de 43 % à 78 % du SMIC ou SMC selon l'âge de l'apprenti et l'année de formation. Ce contrat est établi par le formulaire CERFA FA 13A, signé entre l'employeur et l'apprenti. Il précise les nom et qualité du maître d'apprentissage et fixe les droits et devoirs que doivent respecter les partenaires. Il est à établir en liaison avec le Pôle Formation des Industries Technologiques de Bretagne qui a délégué à l'Enssat la mise en œuvre pédagogique de la formation.

Les modalités d'inscription



Institut Mines-Télécom

**LE PROCESSUS D'ADMISSION
COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES**

-> **DUT - BTS - Licence - CPGE**

- o Inscription de **février à début mars** sur alternance.imt.fr l'espace de candidature aux formations par apprentissage des écoles de l'IMT :
- o **Début mars** : date limite de réception de toutes les pièces justificatives de votre dossier
- o **Mi-mars** : présélection des dossiers
- o **Avril** : entretiens académique et industriel jury d'admission conditionnelle* (listes principale et complémentaire)
- o **Mai à août** : validation du terrain d'apprentissage
- o **Début septembre** : rentrée universitaire

* Votre admission devient définitive après signature d'un contrat d'apprentissage de 3 ans, avant la rentrée universitaire et sous condition d'obtention du diplôme validant l'accès à la formation.

Pour les candidat·e·s à la formation continue...

Les salariés doivent être soutenus par l'entreprise et satisfaire aux critères de sélection de l'Enssat. Nous contacter pour le dépôt des dossiers.



Calendrier*

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
35 36 37 38 39	40 41 42 43	44 45 46 47 48	49 50 51 52	01 02 03 04 05	06 07 08 09	10 11 12 13	14 15 16 17	18 19 20 21 22	23 24 25 26	27 28 29 30	31 32 33 34 35
Année 1	● ● ● ○ ○ ○ ○ ○	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ● ● ●
Année 2	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ● ● ●
Année 3	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○	○ ○ ○ ○ ○ ● ● ●

● Périodes à l'Enssat

○ Périodes en entreprise (dont 12 semaines à l'international)

* Non contractuel

Choix du terrain d'apprentissage

Nous avons identifié plusieurs terrains d'apprentissage dans des PME et des grands groupes. Le calendrier d'alternance vous permet d'être accueilli par une entreprise située sur l'ensemble du territoire français.



L'Enssat est partenaire du Photonics Park de Lannion, un centre R&D photonique d'envergure internationale.



Contact

François FAIJAN

Chargé de mission
apprentissage

02 96 46 92 48

07 61 63 97 30

francois.faijan@enssat.fr

Témoignages



IVAN TESTART
Directeur



La filière photonique en France connaît un potentiel de croissance de près de 10 % annuel. Elle s'appuie sur les 80 000 personnes qui travaillent dans les 1 000 entreprises de cette filière, en générant 20 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel. Cette dynamique offre aujourd'hui des perspectives de recrutement de plus de 2 000 ingénieurs par an, une attractivité pour les futurs élèves-ingénieurs de la nouvelle formation proposée par l'Enssat.

Les entreprises de la photonique sont de plus en plus tournées vers les systèmes et les marchés d'applications à fort développement comme : l'agriculture, la santé, l'environnement, les mobilités, l'astronomie, le spatial... C'est pourquoi la formation « Photonique & électronique » proposée par l'Enssat, est pleinement en phase avec la dynamique de développement de cette filière. Les employeurs du domaine de la photonique plébiscitent la formation en apprentissage des ingénieurs. Les employeurs de la filière photonique plébiscitent la formation en apprentissage des ingénieurs en leur offrant une première expérience professionnelle et en leur permettant d'ancrer directement les compétences acquises au cours de la formation.



HÉLÈNE PEARSON
Responsable Méthodes Industrialisation
Keopsys Industries



Le service industrialisation fait le lien entre les équipes de recherche, de développement et de production, et apporte des solutions pérennes à des problématiques très diverses.

La nouvelle formation proposée par l'Enssat est particulièrement bien adaptée pour former les talents pluridisciplinaires que nous recherchons. Les compétences apportées dans ce cursus sont en adéquation avec les challenges techniques que nous rencontrons au quotidien en tant qu'industriel clé et innovant dans le secteur de la photonique.

Le mode de formation par apprentissage est d'autant plus intéressant qu'il permet d'établir des relations de confiance pour construire un projet professionnel commun. Cette dynamique est profitable à tous.

Une pédagogie orientée projet et entrepreneuriat

Projet technologique

Dès la première année, vous êtes en situation d'« Imaginer » une solution à une problématique sociétale ou environnementale, basée sur des technologies photoniques. Cette solution est maturée pendant les deux premières années et mise en œuvre en troisième année dans le cadre d'un projet long pour « Créer et Innover ».

Junior Enssat Services

Association créée par des élèves de l'École dans le but de fournir des services à des professionnels.

Cette association propose des prestations en informatique, photonique et systèmes numériques, domaines de compétences de l'Enssat.

La passion d'entreprendre

Chaque année l'ITII Bretagne organise le colloque « ITII - La passion d'entreprendre ». Ce rendez-vous s'adresse aux apprenties-ingénieures. *« L'objectif de ce colloque est de mettre une petite graine entrepreneuriale dans l'esprit de ces jeunes apprentis. Nous leur donnons la possibilité de s'identifier à des créateurs d'entreprise »* explique Florence Basseville, directrice de l'ITII.



Pôle Formation des apprentis de Bretagne

Gestion de l'ensemble des procédures administratives pour la mise en place des contrats d'apprentissage

www.formation-industrie.bzh



Institut des Techniques de l'Ingénieur et de l'Industrie

L'ITII crée et coordonne les formations d'ingénieur-e-s par apprentissage

www.itiibretagne.fr

Vie étudiante

Vous êtes encouragés à vous engager dans les associations et clubs qui font le dynamisme de la vie étudiante à l'Enssat et à Lannion. Qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques, les possibilités sont nombreuses. L'ASUL (Association Sportive Universitaire Lannionnaise) encadre tous types de sports collectifs, mais aussi la voile, le golf, l'équitation, le kayak... ainsi que des compétitions universitaires (FFSportU).

+ d'infos sur :
aee.enssat.fr

ENSSAT

LANNION

NUMÉRIQUE
& PHOTONIQUE

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

École affiliée
IMT

6, rue de Kerampont | CS 80518
22305 Lannion cedex
+33 (0)2 96 46 90 00
contact@enssat.fr
www.enssat.fr